N° 2024/001/017

PORTE DU COL DU PETIT SAINT-BERNARD

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement
D'ALBERTVILLE
Commune de SEEZ (73)

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 février,
Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Joël **ARPIN**, Lionel **ARPIN**, Romain **BOUVET**, Christelle **BRIU**, Joëlle **CAMPERS**, Michel **CLAIR**, Christine **CLEMENT**, Mathieu **LECLERCQ**, Anne-Emmanuelle **LECLERE**, Frédéric **LIMBARINU**, Christel **MAILHÉ**, Alain **MARGUERETTAZ**, Coline **MARGUERETTAZ**, Marie-Claude **SORREL**.

Absents excusés : Corentin **BOUCHER**, Michèle **FERRARIS** (pouvoir à Alain **MARGUERETTAZ**), Eric **JACQUEMOUD**, Alexine **LAFAY** (pouvoir à Lionel **ARPIN**).

Secrétaire de séance : Christine **CLEMENT**
Nombre de conseillers en exercice : 18 - Présents : 14 - Votants : 16
Date de la convocation : le 13 février 2024.
Date de publication : 27 février 2024 au 27 avril 2024

****

APPROBATION DE LA CONVENTION PONCTUELLE D'OCCUPATION DU DOMAINE CONCEDE EDF

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de travaux entrepris par la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise pour la création d'un itinéraire cyclable au niveau de la route de Malgovert, une signalétique verticale a été mise en place sur la zone de stationnement existante (non enrobée).

Dans le cadre de la réglementation du stationnement au droit du parking existant, la Commune de Séez souhaite pouvoir exercer un droit de police sur des terrains faisant partie des emprises immobilières de la concession de Malgovert. Il s'agit des parcelles cadastrées suivantes : AC 124 -AC 125 - AC 209 - AC 218.

La Commune de Séez, pour mener à bien cette démarche, a demandé l'autorisation à EDF de pouvoir exercer son pouvoir de police sur cette zone en appliquant une réglementation de stationnement gratuit.

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20240219-2024-001-017-DE
Date de télétransmission : 26/02/2024
Date de réception préfecture : 26/02/2024

.../...

Pour permettre cela il convient d'établir une convention pour l'occupation temporaire du domaine concédée entre la Commune de Séez et EDF, à titre exceptionnel pour une durée de 1 an (1er février 2024 au 31 décembre 2024).

Le projet de convention est ci-annexé.

Après délibération, le conseil municipal décide :

- ➔ **D'APPROUVER** la convention avec EDF ;
- ➔ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces issues de la présente.

Adoption à l'unanimité.

Le Maire,
Lionel ARPIN

MAIRIE DE SEEZ

Le secrétaire de séance,
Christine CLEMENT

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20240219-2024-001-017-DE
Date de télétransmission : 26/02/2024
Date de réception préfecture : 26/02/2024